



Qu'est-ce que la gouvernance ?

Le monde de l'entreprise regorge de termes spécifiques. Certains d'entre eux peuvent sembler complexes et d'autres assez simples de prime abord. La gouvernance fait partie de cette deuxième catégorie. Cependant, bien que son concept paraisse plutôt évident, il est important de mettre des mots sur sa réelle signification.

Gouvernance : un processus récent de répartition du pouvoir

La gouvernance d'entreprise, concept créé dans les années 1990, se définit comme un ensemble de règles régissant la façon dont l'entreprise est contrôlée et dirigée. Le système a pour objectif de répartir les droits et les obligations des différentes parties prenantes (actionnaires, dirigeants) au sein de l'entreprise et d'établir les procédures de décision.

En France, il existe deux codes de la gouvernance d'entreprise : le code AFEP-MEDEF principalement suivi par les entreprises du CAC 40 et le code **Middlenext**, tourné vers les PME cotées. Il n'est cependant pas obligatoire de suivre l'un de ces codes. De manière générale, la gouvernance d'entreprise concerne principalement les entreprises cotées en bourse.

De cet ensemble de règles destiné à équilibrer les forces au sein d'une entité, découle l'objectif d'améliorer la performance et la rentabilité des opérations conclues. Aujourd'hui, 88 % des dirigeants estiment que la gouvernance est un levier décisif pour la performance, selon une étude réalisée par Bpifrance Le Lab.